

VHD 2010-2011 en France

B. LE NORMAND, Fougères/St Brice

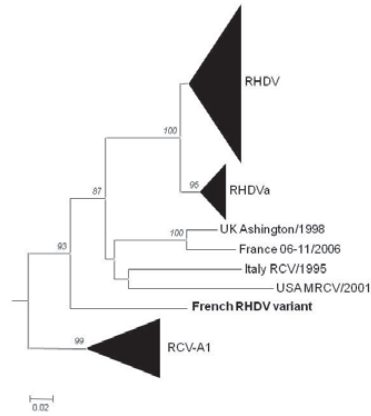
ASIC, Italy, April 2011

VHD

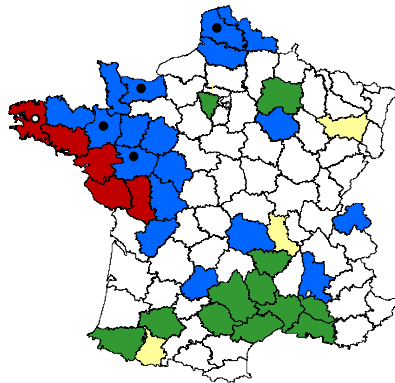
- ▶ Quelques cas de VHD dans des élevages du Nord Ouest de la France en octobre 2010
- ▶ Sur lapins non vaccinés ou vaccinés
- ▶ Avec des lésions typiques de VHD
- ▶ Vaccination : arrêt de la mortalité en 10 à 15 jours

VHD

- ▶ Foies de lapins pos (séquence)
- ▶ Virus distinct des France (souche « c



Présence du virus de la VHD, fin 2011, carte de ANSES Plouzané, France (G. LE GALL)



Détection du nouveau RHDV variant

- en élevages
- sur les lapins sauvages
- en élevage et sur les lapins sauvages

- Premières mortalités en élevages (août, et octobre 2010)
- Premières mortalités importantes en faune sauvage (octobre 2010)

Jaune : classique RHDV



VHD, nouveau variant

- ▶ Hépatite, foie décoloré
- ▶ Hémorragies dans les poumons, les reins
- ▶ Rate hypertrophiée
- ▶ Jaunisse plus fréquente : forme chronique
- ▶ Mortalité assez rapide
- ▶ Mortalité variable mais qui peut être faible
- ▶ Les jeunes lapins peuvent être plus facilement affectés (2 or 3 semaines)

VHD

	Mortalité (%)	Temps avant la mort	Contamination des élevages	Diffusion au sein de l'élevage	Age
Souches classique	++++	+	++	++++	++
Nouveau variant	++	++	++++	++	+

VHD

- ▶ Lapines non vaccinées : mortalité = 16 %, 17 %, 20 %
- ▶ Lapines vaccinées (adjuvant aqueux) : mortalité = 5 %, 7%, 11%
- ▶ Lapines vaccinées (adjuvant huileux) : mortalité = 3%, 0,2%, 10,5 % (vers), 15 % (4è/5è mises-bas seulement, l'éleveur ne savait plus s'il les avait vaccinées), 10 % (problème durant les injections, sous-dosage probable)

VHD

Mortalités sur lapins d'engraissement :
de 5 à 32 %, moyenne de 11 %.

VHD : prévention

- ▶ Vaccin : adjuvant huileux (rappel sur toutes les lapines pour relancer l'immunité)
- ▶ 2 injections (5 et 11 semaines)
- ▶ Rappels tous les 5/6 mois
- ▶ Vérifier l'absence de vers
- ▶ Protection des rongeurs et des animaux domestiques
- ▶ Chaux autour des élevages, sur le sol, à l'endroit de parking des camions et des voitures
- ▶ Aucun véhicule garé près des élevages